Frédéric Matignon, professeur d'histoire et de philosophie, né à Cholet le 14 août 1815 et mort subitement à Rome le 16 avril 1887; M. Joncheray, maître d'études et curé de La Possonnière; Eugène David, curé de Freigné; René Piron, S. J.; Charles de Livonnière, Etienne de Livonnière; L. Auché, Eugène Besson, Clément Maupoint, Joseph Manceau, docteurs en médecine; Alexandre Verger, professeur à Mettray.

COURS II

Ce cours compta quelques élèves en rhétorique et il en eut 21 en philosophie, — à la Barre. 12 sont devenus prètres. On remarque les noms de MM. J.-B. Priou, chanoine titulaire, 5° supérieur de Mongazon, mort en 1892; Alexandre Hamard, chanoine honoraire, professeur de quatrième; Marcel Heulin, maître d'études; Pierre Tessier, mort professeur de quatrième; Sylvain Thuillier (1812-1898), curé de Trémentines; Pierre Gauthier, aumônier de la maison de Nazareth d'Angers; dom Ferron, prieur de l'abbaye de Ligugé, † le 7 février 1893; dom Petiteau, moine de Ligugé; Michel Chaillou, Eugène Duché, Charles Dupont, Charles Torteil, docteurs en médecine; Charles Delhomel, maire de Bécon.

A. Houtin, Professeur à Mongazon.

VARIÉTÉS ANGEVINES

Les anciennes religieuses du Ronceray en 1814

Il y avait plusieurs mois que Louis XVIII avait succédé à Napoléon Ist. De toutes parts on se prenaît à espérer un sort meilleur pour l'Eglise et ses institutions, et, sans aucun doute, la religion catholique allait être déclarée religion d'Etat. Les prêtres saluaient avec joie l'avènement d'un gouvernement réparateur, mais personne, plus que les anciennes religieuses, ne fondait autant d'espérances sur le nouvel état de choses. Les anciennes Bénédictines du Ronceray d'Angers (1), en particulier, ne tardèrent pas à demander la faveur de rentrer dans « leur abbaye ». La demande fut présentée au Gouvernement par Mme la duchesse d'Uzès (2). Le 9 novembre 1814, le baron Jourdan, administrateur général des cultes, adressait au préfet de Maine-et-Loire, une demande de renseignements relatifs à cette affaire (3). Quelques jours après, le 19 du même mois, le comte de Tocqueville communiquait au maire d'Angers le questionnaire ministériel. Nous sommes heureux de publier la réponse, inédite et inconnue, que ce fonctionnaire adressa au préfet. Elle est datée du 29 novembre 1814.

Quels sont le but et la dénomination de l'Institution? — Le Ronceray était un établissement sous le nom de « Notre-Dame de cha-

(1) Notre-Dame du Ronceray, par M. l'abbé Bretandeau (Angers, Lecoq 1895).
(2) La demande présentée au Ministre de l'Intérieur fut renvoyée par celui-ci, le
24 octobre 1814, à l'administrateur général concernant les cultes.
(3) Le 28 novembre 1814, l'administrateur des cultes adressa au Préfet le même

(3) Le 28 novembre 1814, l'administrateur des cultes adressa au Préfet le même questionnaire au sujet des anciennes religieuses de l'abbaye de Fontevrault (Cf. Revue Poitevine et Saumuroise, n° d'octobre 1899, article de M. l'abbé Uzureau).